



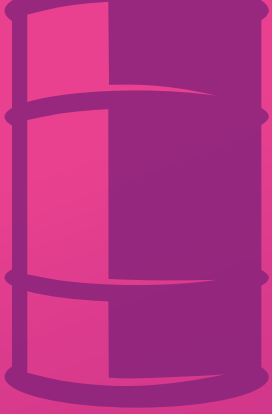
FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Le plan d'urgence
du groupe parlementaire
de la France insoumise

MARS 2026



GRUPE LA
**FRANCE
INSOUMISE**
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



La guerre de Trump et Netanyahu au Moyen-Orient fait chaque jour des centaines de victimes civiles. Par ailleurs, elle bouleverse durablement l'économie mondiale. Elle frappe le détroit d'Ormuz, par lequel transitent une grande partie du pétrole et du gaz liquéfié échangés dans le monde, ainsi que de nombreux métaux. De grands sites de production d'énergie sont touchés et il faudra plusieurs années pour restaurer ces capacités.

Dans le monde et en France, nous entrons dans une nouvelle phase d'inflation, de baisse de la croissance et de chômage, aux conséquences sociales potentiellement redoutables. Les prix internationaux du pétrole et du gaz se sont envolés en trois semaines : de 70 à plus de 100 dollars le baril, et une multiplication par deux des prix du gaz. Les prix de l'électricité étant liés à ceux du gaz par les règles du marché européen de l'électricité, ils pourraient être également touchés si la crise perdure. En conséquence, tous les prix des matières premières et, à terme, tous les prix des produits de première nécessité risquent de monter en flèche.

D'ores et déjà, les prix des carburants ont flambé de 15 à 30% en trois semaines. Ainsi, le gazole a augmenté de 50 centimes par litre et l'essence de plus de 30 centimes. L'essence sans plomb dépasse les 2 € par litre alors qu'elle était de 1,70 € par litre il y a trois semaines ! Ce sont les consommateurs aux revenus modestes qui sont les premières victimes, puisque la part des achats de carburant et d'énergie dans leur revenu est plus élevée, tout comme les petites entreprises.

Face à cette situation, le Gouvernement est incapable. Il ne fait rien ou presque, tout comme il n'a rien fait depuis 2022 et la dernière flambée des prix. Sa proposition de report des cotisations sociales et d'étalement des échéances fiscales pour certaines professions sera très peu efficace et endettera un peu plus ces petites entreprises. Quant aux propositions des autres forces politiques, elles sont irresponsables et injustes : le Parti Socialiste et le Rassemblement National défendent la baisse de la TVA, qui coûtera des milliards d'euros au contribuable alors que les taux d'intérêt de la dette explosent. Cela permettra surtout à Total d'augmenter ses marges sans diminuer ses prix ! En bref, c'est un chèque cadeau des contribuables aux grands actionnaires de Total.

Face à la flambée des prix, nous proposons un plan d'urgence sociale et énergétique, que nous mettrons tout de suite en place si nous gouvernons, passant par cinq séries de mesures.

1/ FACE À L'URGENCE SOCIALE, LE BLOCAGE DES PRIX !

Le blocage des prix a déjà été mis en œuvre plusieurs fois, que ce soit par un plafonnement des prix ou par un encadrement des marges, et sans que cela n'entraîne de pénurie ! En 1989, les prix du carburant ainsi que les marges ont été bloqués en Guadeloupe suite au passage du cyclone Hugo. En août 1990, le Gouvernement a bloqué par décret les marges et les prix des carburants dans le contexte de la guerre du Golfe. A ce moment-là, le prix du carburant avait augmenté en un mois de 8% à Paris et de 6% dans le reste de l'Hexagone. Nous sommes aujourd'hui dans une situation plus grave et le Gouvernement refuse de prendre une mesure adaptée, efficace et neutre pour les finances publiques. Plus récemment encore, en 2020, les prix des masques et du gel hydroalcoolique ont également été bloqués lors de la crise sanitaire.

Depuis trois semaines, d'autres pays ont d'ores et déjà procédé à des formes de blocage des prix : la Croatie plafonne le prix du litre d'essence et du litre de gazole (à 1,55 € puis 1,73 €), la Grèce encadre les marges des producteurs. De même pour la Thaïlande, la Corée du Sud...

Le droit français prévoit déjà, à l'article L.410-2 du code de commerce, la possibilité de régler les prix en cas de circonstances exceptionnelles. Le Gouvernement peut donc dès à présent bloquer les prix. Mais **nous avons déposé une proposition de loi** pour obliger tout gouvernement à bloquer les prix dans de pareilles circonstances, et jusqu'à six mois sur les prix de l'énergie lors d'une crise internationale.

Concrètement, **le prix des carburants pourrait tout à fait être bloqué, dans un premier temps, au niveau auquel il se trouvait juste avant la guerre** (soit 1,70 € le prix de l'essence, par exemple). Les marges des raffineurs ne s'en trouveraient pas affectées à court terme puisque leur pétrole a été acheté avant la flambée des prix. Par ailleurs, les raffineurs disposent, en plus des stocks stratégiques imposés par la loi, de stocks privés pour affronter un éventuel choc.

Il devrait en être de même pour les prix du gaz comme **les prix de l'électricité, qu'il faut déconnecter des prix du gaz en urgence, comme l'a fait l'Espagne !**



2/ FACE À L'URGENCE SOCIALE, INDEXER LES REVENUS ET LES TAUX DES DÉPÔTS !

En période inflationniste, et la Belgique l'a montré depuis la Libération, **l'indexation des salaires sur les prix est un outil majeur**. Elle agit sur le pouvoir d'achat en compensant l'impact de la hausse des prix sur le portemonnaie.

Mais tous les revenus ne sont pas salariaux. Il convient donc **d'indexer immédiatement les prestations sociales sur l'inflation**, afin de protéger le pouvoir d'achat des plus vulnérables, assurer leurs droits fondamentaux, garantir la consommation populaire et, donc, préserver le petit commerce qui en dépend.

Par ailleurs, les périodes d'inflation profitent toujours aux banques. Elles s'enrichissent en proportion de l'écart entre les taux réels des dépôts (qui deviennent négatifs, c'est-à-dire qu'on perd de l'argent à le placer) et les taux réels des prêts (qui sont revalorisés au prétexte de l'inflation). En bref, nos comptes courants s'appauvrissent, les particuliers et les entreprises empruntent plus cher, et le secteur financier se frotte les mains. Aussi proposons-nous **d'indexer le taux des livrets d'épargne des plus modestes (livret A ou assimilés et livret d'épargne populaire) sur l'inflation**.

3/ PROTÉGER LES ENTREPRISES TOUCHÉES

Malgré le blocage des prix de l'énergie, les entreprises peuvent être touchées par les répercussions de la guerre de Trump et Netanyahu, par exemple la hausse des taux d'emprunt et la baisse de la consommation. C'est particulièrement le cas des petites et moyennes entreprises qui ont moins de capacités de trésorerie. Il faut donc **soutenir spécifiquement les petites et moyennes entreprises françaises**, en difficulté du fait de cette nouvelle donne économique, par le dégageant d'aides publiques conditionnées socialement et écologiquement.

4/ RÉORIENTER LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

L'inflation comporte une dimension spéculative. Cela a été le cas pour le prix du pétrole, dont la hausse a débuté dès janvier 2026 car le marché avait anticipé une possible attaque israélo-étasunienne en Iran. L'envolée des prix est également la résultante du pouvoir exorbitant des actionnaires, car elle résulte d'un conflit de répartition. Augmenter les prix est une manière de maintenir sa marge lorsque la facture des intrants augmente. Mais il existe d'autres manières : réduire les versements de dividendes ou rogner sur les frais financiers. Aussi faut-il **étendre immédiatement les pouvoirs des salariés en entreprise**, afin de leur permettre de peser davantage sur la formation des prix.

5/ FACE À L'URGENCE ÉNERGÉTIQUE, ENCLANCHER TOUT DE SUITE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE !

Aujourd'hui encore, près de 58% de l'énergie consommée en France l'est sous forme d'hydrocarbures (pétrole, gaz), dont la quasi-totalité est importée. Il est urgent de devenir indépendant de ces importations qui nous laissent à la merci de puissances étrangères et nous coûtent chaque année au moins 60 milliards d'euros. Pour y parvenir le plus sûrement et le plus rapidement possible, le chemin est clair : planifier la réduction de notre consommation globale d'énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique, électrifier les usages carbonés existants et développer les énergies renouvelables. Si certaines politiques mettront du temps à porter tous leurs fruits, il est urgent d'enclencher ces bifurcations, qui doivent être planifiées.

Face à l'envolée des prix des énergies fossiles, le développement des transports en commun est une nécessité. La dépendance à la voiture individuelle expose directement les ménages à la volatilité des prix du pétrole, pesant lourdement sur leur pouvoir d'achat, en particulier dans les territoires périurbains et ruraux. Il faut accroître l'accessibilité des transports publics : trains, RER, tramways, métro, bus. Nous proposons de mettre en place tout de suite **des mesures nationales pour réduire drastiquement le coût des transports en commun**. Des investissements publics doivent également être débloqués immédiatement pour développer, dans les prochaines années, le réseau des transports en commun.

La rénovation thermique des logements (et de tous les bâtiments : publics, tertiaires...) est un puissant moyen pour réduire les consommations d'énergie, et donc les factures individuelles. Le dispositif MaPrimeRénov' doit être urgemment renforcé et stabilisé. Les ménages les plus modestes doivent bénéficier d'un reste à charge zéro.



De trop nombreux industriels n'ont pas engagé les investissements nécessaires pour diminuer leur consommation d'hydrocarbures (autrement dit, pour décarboner leur outil de production). Même si elle nécessite plusieurs mois ou années pour être effective, **la décarbonation doit être enclenchée dès à présent par le conditionnement des aides publiques et, si besoin, par la nationalisation de certaines entreprises comme ArcelorMittal.**

Selon Bercy, les achats de véhicules particuliers électriques neufs accusent un retard de plus de 300 000 véhicules électriques en cumulé entre 2020 et 2024 par rapport aux objectifs de la Stratégie nationale bas carbone. Pour s'autonomiser des importations d'hydrocarbures, il faut **électrifier le parc automobile et les transports** : obligations renforcées d'électrifier les flottes publiques (bus, véhicules municipaux, services de l'État) et les flottes d'entreprises, développement rapide d'un service public de bornes de recharge accessibles partout, nouvelles aides à l'achat de véhicules électriques conditionnées à des critères sociaux et écologiques plus forts, développement massif du fret ferroviaire...

Seules les énergies renouvelables sont capables d'augmenter rapidement notre production d'électricité. Sans même parler de son coût exorbitant, le nouveau nucléaire n'arrivera pas avant quinze ans, il est très risqué sur le plan industriel (le retour d'expérience de l'EPR est calamiteux) et il ne permettra pas de remplacer les cinquante-six réacteurs en fonctionnement qui arrivent tous au-delà de leur durée de vie initiale.

A l'inverse, les énergies renouvelables reposent sur des technologies maîtrisées, déployables beaucoup plus rapidement et dont les coûts ne cessent de diminuer. Elles nous rendent également beaucoup moins vulnérables aux aléas extérieurs : lorsqu'une éolienne ou un panneau photovoltaïque est posé, il produit pendant vingt ou trente ans une énergie locale et gratuite. Il faut donc **rapidement développer les énergies renouvelables** : lancer les appels d'offres qui permettront de donner de la visibilité à ces filières industrielles, et cesser de remettre en cause les engagements de l'Etat vis-à-vis de ces acteurs et des consommateurs, soutenir bien davantage la géothermie, la chaleur et le froid renouvelables.



